

**COMMISSION CITOYENNE**  
**COMPTE-RENDU de la REUNION N°1**  
 du mardi 01/06/2021  
 au **Kirolak**

Prochaine réunion  
 le mardi 15/06/2021  
 au **Kirolak**

	STRUCTURE	NOM	Prénom	Présent
COLLEGE CITOYENS		ANDIA	Marine	X
		DUPOIS	Corinne	X
		GAUZERE	Aurèle	X
		GRIMAUD	Sophie	X
		LETANG	Amélie	X
		POLI	Emmanuelle	X
		SAINGUIRONS	chantal	X
		ZIMMERMANN	Maritxu	X
		BOURDON	Maxime	X
		CAMPOMANES	Manuel	X
		DUFIET	Sylvain	X
		FLAMENT	Jean-Marie	X
		MICHEL	Nicolas	X
	ROCHE	Hervé	X	
	TAPIA ARADILLA	Arnau	X	
	YOH	Vincent		
COLLEGE ASSOCIATIONS	Bidart Union Club	ARGAGNON	Dominique	X
	Bidart Océan Club	CHAUBES	Nicolas	X
	Bidarteko Surf Club			
	Kostakoak de Bidart			
	Bidarteko Dojo	FALOURD	Patricia	X
	Tennis Club de Bidart			
	Kurbaren Bila	COLSY	Damien	X
	Batterie Fanfare Alegera	POYDESSUS	Nicolas	X
VILLE DE BIDART	Maire / Conseiller Délégué au	ALZURI	Emmanuel	X
	Adjoint délégué à l'Urbanisme, au cadre de vie et à l'aménagement	BERARD	Marc	X
	Adjoint délégué au Littoral, aux espaces naturels et à la sécurité	CAMPANDEGUI	Marc	X
	Adjointe déléguée à la participation citoyenne, à la communication et à l'activité économique	CAYZAC	Christine	X
	Directeur du Service Urbanisme	MOUSTRON	Guillaume	X
	Responsable du Pôle Citoyenneté	BURAUD	Marie	X
GIP LITTORAL	Directrice Adjointe	COUTURIER	Elise	X
BUREAU D'ETUDES	Phytolab	TANT	Mélanie	X
	Interland	MOREUX	Alizée	X
	Interland	VIVES	Camille	X
AMO CONCERTATION	Groupe HER	TRABUT	Louis	X
	MM	MILOU	Camille	X
	MM	MARTY	Mariette	X



M. le Maire Emmanuel Alzuri et ses adjoints, Mme Christine Cayzac, M. Marc Berard et M. Marc Campandegui ouvrent la réunion, accueillant et remerciant les membres présents de la commission citoyenne.

Ils les informent du nombre important de candidatures reçues (75), parmi lesquelles ont été tirés au sort devant huissier les 16 membres du collège citoyen et 6 suppléants. Le collège associatif est quant à lui constitué de 8 associations implantées et actives sur le quartier de l'Uhabia. La commission citoyenne est ainsi composée de 24 membres.

**La parole est donnée aux membres de la Commission, pour un tour de salle.**

Présentations faites, madame et messieurs les élus quittent la salle afin de laisser les membres de la commission citoyenne débattre.

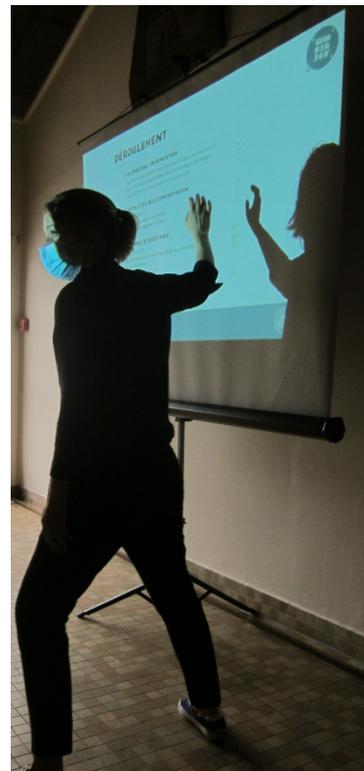
La projection du support de présentation de la réunion (en annexe du présent CR) est engagée, avec un aperçu du déroulement de la réunion. Sa préparation a fait l'objet d'une attention particulière portée au minutage, pour assurer la tenue de l'horaire de fin. Par ailleurs, les temps de parole entre intervenants et membres de la commission ont été équitablement répartis, afin d'organiser une certaine dynamique dans le déroulement de la séance.

## 1. OUVERTURE, PRESENTATION

Les équipes se présentent (pour plus d'informations, consulter le site [www.uhabia360.org](http://www.uhabia360.org) tout d'abord le bureau d'études en charge de l'étude de faisabilité et de programmation pour l'aménagement durable de la vallée de l'Uhabia.

Il est composé de plusieurs professionnels, associés en équipe pluridisciplinaire autour de Phytolab, agence de paysage et environnement, mandataire de l'équipe. Phytolab, représentée aujourd'hui par Mélanie Tant, assurera la coordination des études, et mènera les volets paysage et espace public. Alizée Moreux et Camille Vives, de l'agence Interland, étudieront les volets urbanisme et architecture. L'équipe est également constituée d'Estelia qui interviendra sur le montage opérationnel, et Artelia sur les aspects techniques liés aux infrastructures et aux réseaux.

L'équipe en charge de la concertation se présente : Louis Trabut, du groupe HER, mandataire de l'équipe, est spécialiste en ingénierie sociale. Il assure l'organisation générale de la concertation. Il a réalisé plus particulièrement les entretiens et réalisera le micro-trottoir à venir. L'agence Artenium, sous la direction de Laurent Annino, mène les actions de communication (charte graphique, flyers, affiches, site internet...). Enfin, Mariette Marty, architecte DPLG, urbaniste et enseignante, animera l'ensemble des travaux de la commission citoyenne et les marchés aux questions et aux idées.



Un second tour de salle est effectué pour présenter les membres de la commission citoyenne, ainsi que leurs motivations et/ou caractéristiques susceptibles d'apporter un regard singulier sur le projet.

- **Emmanuelle Poli** est géologue, habite à l'Uhabia depuis 8 ans et envisage son installation à Bidart de manière définitive. Elle est très contente d'avoir la chance d'avoir l'opportunité de pouvoir être actrice des changements qui vont s'opérer dans la vallée de l'Uhabia
- **Sophie Grimaud** est travailleuse indépendante dans la communication. Elle est propriétaire d'un lieu de vie à Bidart depuis 20 ans, où elle est en cours d'installation définitive.
- **Sylvain Dufiet** habite Bidart depuis 11 ans. Il est père de 3 enfants qui fréquentent le skate parc, le terrain de rugby et les installations de l'Uhabia.
- **Maxime Bourdon** habite les hauteurs de l'Uhabia depuis 2 ans. Également père de 3 enfants, il pratique le quartier avec eux, essentiellement le week.end.
- **Patricia Falourd** est la présidente du Bidarteko Dojo, implanté au RDC du Kirolak. Son fils en est le professeur de judo.

- **Manuel Campomanes** a 34 ans et a toujours vécu à Bidart. Il a travaillé sur les plages de l'Uhabia pendant 6 ans et pratique beaucoup les infrastructures sportives : rugby, Skate.
- **Nicolas Michel** est d'origine béarnaise. Il vit depuis 10 ans à Bidart, "sur les terres" de son épouse, qui y est institutrice et élue. Il est impliqué dans plusieurs associations et est sensible à la préservation de l'environnement.
- **Nicolas Poydessus** est président de la fanfare Alegera dont le local est situé dans le bâtiment qui longe la RD810, sur le parking Zirlinga.
- **Chantal Sainguirons** habite dans le quartier depuis 15 ans. Ce qui l'a amenée à candidater à la commission est le souci de la préservation de la biodiversité de la plaine de l'Uhabia, de sa flore et sa faune, des milans, des rongeurs comme des serpents, le reboisement des berges (arbres arrachés à chaque tempête). Ce sont les longues ballades avec le chien dans le quartier depuis près de 15 ans et les changements constatés de la nature qui la font s'investir. Elle est par ailleurs comptable dans une association culturelle.
- **Marine Andia** habite en face du camping Berrua depuis 10 ans, après avoir vécu à Parmentia. Elle a, elle aussi, un "gros bébé de 34 kg", un labrador, et est très sensible à la cause animale.
- **Nicolas Chaubes** est président du Bidart Océan Club. Composée d'anciens sauveteurs exerçant sur les plages de Bidart et créée l'année dernière pendant le confinement, l'association a pour but de valoriser le littoral tout en prenant en compte le sauvetage.
- **Arnau Tapia** habite le quartier de l'Uhabia depuis 15 ans, où il est devenu père de 2 enfants.
- **Aurèle Gauzère** habite Bidart depuis 5 ans et est sensible à la co-construction citoyenne des projets communaux. Mère de 3 enfants, habitant hors quartier de l'Uhabia, elle le vit pourtant très régulièrement et le considère contre le "poumon des familles".
- **Hervé Roche** est père de 2 enfants, marié, installé à Bidart depuis 4 ans, a vécu à Zirlinga et pratique le surf sur les plages de Parmentia jusqu'à Ilbaritz. De formation urbaniste, il est aujourd'hui entrepreneur.
- **Amélie Letang**, chirurgienne (de la main et des membres supérieurs), travaille entre Biarritz et Jean de Luz. Elle réside à Bidart, en face du centre Les Embruns, depuis 2 ans et a choisi cette commune pour son caractère villageois. Elle est mère de 2 enfants de 5 ans scolarisés à Bidart.
- **Damien Colsy** fréquente le quartier depuis son enfance et y habite depuis plus de 10 ans. Père de 2 enfants, il passe beaucoup de temps à la plage et aux abords du Kirolak. Fort de ses nombreux voyages, il qualifie l'Uhabia de site exceptionnel. Il est président de

l'association Kurbaren Bila, cofondée avec d'autres "papas de l'école", pour porter le projet de création d'un lieu de vie autour et avec le skateparc, et suivant une logique d'éco-conception.

- **Dominique Argagnon** est président du Bidart Union Club (rugby) qui attend beaucoup du projet Uhabia : un terrain supplémentaire de rugby.
- **Jean-Marie Flament** s'est installé à Bidart avec son épouse il y a 10 ans. Retraité géologue, il passe plusieurs fois par jour sur le quartier, apprécie les aménagements bidartars réalisés ces dernières années et se félicite d'une telle démarche de concertation citoyenne.
- **Corinne Dupuis**, mariée, 2 grands enfants, habite rue de la gare depuis 10 ans en résidence principale, depuis 40 ans à Bidart en résidence secondaire. De formation paramédicale, elle exerce en tant que Sophrologue à son domicile.
- **Maritxu Zimmermann** n'est jamais arrivée à Bidart, sa famille y étant installée depuis plusieurs siècles. Elle connaît bien le site, coté mer avec la pêche, comme côté terre. Préoccupée par l'écologie, elle ne fréquente plus la plage de l'Uhabia depuis 2/3 ans.

L'exposé du **schéma de fonctionnement du dispositif** est ensuite l'occasion de présenter les techniciens de la commune directement impliqués : Marie Buraud, responsable du pôle citoyenneté et Guillaume Moutron, directeur du service Urbanisme, sont présents et seront les interlocuteurs de la commission citoyenne.

Seront également impliqués au sein de la Mairie : Julien Duflo, directeur général des services, Nathalie Bilbao directrice générale adjointe en charge du littoral, Alain Blaise directeur des services techniques, Maïtena camou directrice de l'office de tourisme, Jérôme Poties responsable du pôle culture, patrimoine et vie associative, Laëtitia Felis en charge de la communication, Elise Semeteys chargée de mission environnement-sécurité et Julia Lissart chargée de la vie associative.

Le schéma de fonctionnement est décrit, rappelant aux présents que la concertation comprend plusieurs acteurs et modalités de consultation (commission citoyenne, marchés aux idées et aux questions, site internet avec formulaire de contact pour transmission de contributions), afin d'organiser et faire émerger des propositions citoyennes. Ces propositions, au même titre que les scénarii élaborés par le bureau d'études et les prescriptions réglementaires et techniques émises par les partenaires institutionnels, seront soumises à la validation du Comité de pilotage, assisté du Comité technique.



## 2. MODALITES DE LA CONCERTATION

Le planning de la commission Citoyenne et des marchés aux questions et aux idées est parcouru. Les 13 réunions de la commission auront lieu approximativement tous les 15 jours et seront ponctuées de 5 marchés aux questions et aux idées. L'ensemble est organisé suivant les phases de réalisation des études urbaines : diagnostic, puis définition des enjeux et programmation, suivant un fonctionnement itératif (aller-retour) entre la commission citoyenne et le bureau d'études. Les thématiques abordées ont été définies dans le but d'organiser au mieux l'émergence des propositions pour fournir au bureau d'études et au COPIL une matière aussi fertile et utile que possible.



Pour information, les dates des commissions citoyennes (CC) CC2, marchés aux questions et aux idées (M) M1 et CC3 peuvent être d'ores et déjà notées dans les agendas : CC2 le 15/06, M1 le 03/07 et CC3 le 31/08. Les suivantes sont données à titre indicatif et pourront évoluer en fonction du contexte sanitaire notamment.

La charte de la concertation est abordée, avec un rappel des 5 objectifs fixés pour le projet. Le rôle de la concertation, ses moyens et ses règles sont évoqués, pour conclure ce chapitre sur le projet de règlement intérieur et les propositions à préparer ou valider pour la prochaine réunion :

- Les réunions de la CC se tiendraient les mardis, de 18h à 20h, au rythme d'environ 1 réunion par quinzaine. Le Kirolak sera le lieu habituel, qui pourra varier occasionnellement suivant les thématiques et les opportunités.
- Détermine-t-on un nombre d'absences à partir duquel un membre pourrait être remplacé par un suppléant ?

- Choisit-on un code pour organiser la prise de parole ? (type « bâton de parole »)
- Soumet-on les compte-rendus à l'approbation des membres avant diffusion en externe et selon quelles modalités ?

### 3. HISTORIQUE DES ETUDES

Elise Couturier, directrice adjointe du GIP Littoral (Groupement d'Intérêt Public) retrace l'histoire de cet organisme, ses missions et ses actions (pour plus d'informations consulter le site [www.giplittoral.fr](http://www.giplittoral.fr)). Le GIP Littoral rassemble des représentants des services de l'Etat, de la Région Nouvelle Aquitaine, des Conseils départementaux de la Charente-Maritime, de la Gironde et des Pyrénées-Atlantiques, les communautés de communes et d'agglomérations du littoral de ces 4 départements.

Il s'inscrit dans la continuité historique de la MIACA (Mission Interministérielle pour l'Aménagement de la côte Aquitaine) qui, de 1967 à 1988, a été chargée de définir l'aménagement touristique du littoral aquitain. En Gironde et dans les Landes, l'objectif était d'intégrer l'exploitation touristique dans le développement économique et social du territoire, alors qu'au Pays Basque, il avait pour but d'améliorer l'organisation urbaine de l'agglomération côtière.

**Aujourd'hui, le GIP Littoral conduit des études prospectives, accompagne des projets locaux et organise le partage d'expériences entre ses membres, autour du projet commun « Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle Aquitaine » qui ambitionne un développement durable, équilibré et solidaire du littoral.**

Depuis 2012, le GIP a engagé la démarche ADS (Aménagement Durable des Stations), avec initialement 3 sites pilotes : Audenge, Mimizan et Bidart. La démarche a été généralisée en 2015 avec un appel à projet permanent et à ce jour 14 territoires engagés représentant 21 communes. Quelques opérations ont été réalisées suite à ces premières études ADS, dont la voie verte Uhabia.

**L'étude ADS du site test de Bidart** a été menée sur le secteur de l'Uhabia en 2014/2015 par l'agence Interland. Partant du constat de la littoralisation du territoire, avec un accroissement démographique rapide et fort et une métropolisation influencée par les pôles bordelais et basque, l'étude avait identifié 3 caractéristiques majeures à Bidart :

- La mobilité et l'évolution des pratiques,
- La place et les fonctions de Bidart dans l'agglomération,
- La conquête de la profondeur du territoire communal.

Les enjeux inhérents à ce contexte particulier, définis à l'époque, avaient permis d'élaborer des principes d'intervention sur le secteur de l'Uhabia, avec 3 interventions majeures :

- Aménager la vallée jusqu'au moulin de Bassilour.
- Diminuer la place de la voiture en développant les mobilités alternatives,
- Le pôle gare comme centralité de quartier.

L'étude qui nous réunit ici est issue de l'ADS et Bidart est encore aujourd'hui pilote, particulièrement concernant son haut niveau d'engagement dans la démarche de concertation citoyenne. **Bidart est la seule commune à rassembler une commission citoyenne autour de son projet.**

**Le périmètre qui nous intéresse couvre près de 4 Ha**, bordé à l'ouest par l'Océan Atlantique, à l'Est par la voie ferrée, au Nord par le fleuve Uhabia et au Sud par la rue Maurice Pierre. Pour les besoins de l'étude, en permettant une communication claire entre les intervenants, ce périmètre est décomposé en 5 secteurs :

1. La plage de l'Uhabia
2. La place verte et bleue
3. la plaine ludique et sportive
4. Le quartier de la gare
5. La RD810

Les études menées par l'équipe Phytolab/ Interland, tout comme les travaux de la commission citoyenne, vont démarrer par la phase de diagnostic. **Le diagnostic** permet de dresser un état des lieux de l'existant et de synthétiser les atouts et contraintes du site, suivant des thématiques diverses (historiques, géographiques, topologiques, urbaines, paysagères, architecturales, relatives aux usages, aux déplacements aux contraintes réglementaires, techniques etc....).

L'équipe en charge de la concertation a engagé la phase de diagnostic par la réalisation de 32 entretiens ayant permis d'auditionner 49 personnes, élus, techniciens, associations et acteurs économiques bidartars. Ces entretiens ont donné lieu à la rédaction de 2 synthèses qui faisaient partie du kit de démarrage transmis à tous les membres de la commission. Ces synthèses constituent un corpus dans lequel chacun pourra puiser pour alimenter les débats, et ne sont surtout pas à considérer comme un programme à suivre.

#### 4. ÉCHANGES ET CLOTURE

5.

Les exposés étant achevés, les participants sont conviés à un moment d'échanges et de premières réactions.

**La question des mobilités est abordée à 2 reprises.** Tout d'abord pour exprimer la nécessité majeure d'améliorer la circulation des piétons sur le secteur, et particulièrement le franchissement de la RD810.

Est ensuite formulé le souci de permettre à l'ensemble des bidartars, notamment ceux n'habitant pas le quartier, d'y accéder par d'autres moyens de locomotion que la voiture.

Certains éléments de langage posent question, comme « pré-opérationnel », ou « programmation ». Les participants sont invités à lister les mots ou notions incompris ou dont la compréhension est floue, pour permettre la constitution progressive d'un lexique à la disposition de tous sur le site [www.uhabia360.org](http://www.uhabia360.org).

La prochaine réunion se déroulera **mardi 15 juin de 18h à 20h au Kirolak**.

Nous aborderons tout d'abord l'organisation de la commission, puis effectuerons une balade urbaine sur l'ensemble du site (prévoir une tenue adaptée) et enfin, préparerons le 1<sup>er</sup> marché aux questions et aux idées qui aura lieu le samedi 3 juillet sur le marché hebdomadaire de Bidart, place Sauveur Atchoarena.



#### ADDITIF – compte-rendu du tirage au sort du 03/05/2021

Lundi 3 mai dernier a eu lieu le tirage au sort des membres et suppléants du collège citoyens de la commission citoyenne, sur le parvis de la mairie de Bidart, par et sous le contrôle de Me Pascal Morau, huissier de justice.

Suite à l'appel à candidatures lancé mi avril auprès des Bidartars, 78 candidatures ont été reçues, dont 71 se sont avérées recevables.

En effet, ont été écartées :

- 3 candidatures de citoyens n'habitant pas à Bidart

- 3 candidatures d'acteurs économiques implantés sur le secteur (qui ont été ou seront consultés par un autre dispositif de concertation)
- 1 candidature de citoyen non disponible en présentiel.

Me Pascal Morau a procédé au tirage au sort des 16 membres et 6 suppléants citoyens, avec pour règle qu'un seul candidat pour une même famille pourrait être tiré au sort.

Le tirage a été réparti de la manière suivante :

Pour les membres :

- 5 femmes n'habitant pas le quartier
- 3 femmes habitant le quartier
- 5 hommes n'habitant pas le quartier
- 3 hommes habitant le quartier

Pour les suppléants :

- 3 femmes
- 3 hommes

Suite à la désignation des membres du collège citoyens par ce tirage au sort, 2 membres se sont avérés concubins. Il leur a donc été demandé de choisir parmi eux celui qui resterait à la commission et un suppléant a été contacté pour remplacer le sortant.

Deux désistements ont également eu lieu et deux suppléants sont venus remplacer les membres sortants.